



TP CARISTE D'ENTREPÔT

Le cariste d'entrepôt déplace, stocke et déstocke des unités de manutention afin de préserver et ranger les marchandises ou les mettre à disposition des autres opérateurs. Il conduit des chariots de manutention industrielle à conducteur porté des catégories 3 et 5.

DÉBOUCHÉS

- / Cariste d'entrepôt
- / Cariste agent de quai
- / Cariste en préparation logistique
- / Cariste pointeur

DURÉE

De 280 heures en contrat de professionnalisation à 455 heures en contrat d'apprentissage

POUR S'INSCRIRE / AFTRAL.COM

SECTEUR
Logistique

NIVEAU DE SORTIE
Qualifiante et/ou diplômante - Obtention
diplôme de niveau 3 (CAP)

FILIÈRE
Apprentissage
& Professionnalisation



TP Cariste d'Entrepôt

Certification enregistrée au Répertoire Nationale des Certifications Professionnelles
le 23/07/2020 pour une durée de 5 ans

RECRUTEMENT

- / Jeunes de moins de 30 ans
- / Demandeurs d'emploi, personnes bénéficiaires des minimas sociaux (RSA, ASS, AAH,...) ou ayant bénéficié d'un contrat unique d'insertion (CUI)
- / Satisfaire à la visite médicale d'aptitude à la conduite d'engins de manutention

QUALITES REQUISES

- / Aptitude médicale à la conduite de chariots (médecine du travail)
- / Compréhension et écriture de la langue française

CONTENU DE LA FORMATION

- / Initiation à la conduite de chariots
 - Réglementation / Technologie des chariots / Consignes, vérifications de prise de poste et opérations de fin de poste / Déplacement de charges en sécurité avec les chariots / Gerbage en pile / Stockage en palettier / Chargement de véhicules
- / Réception
 - Opérations de réception / Réserves / Flux d'informations associés aux opérations de réception
- / Stockage
 - Structures de stockage / Adressage / Matériel et supports de manutention
 - Compatibilité des produits
- / Hygiène - Sécurité - Prévention des risques - SST
 - Sécurité au poste de travail / Sûreté des marchandises / Gestes et postures
 - Secourisme
- / Efficacité du travail en équipe
 - Organisation de l'équipe / Gestion des priorités / Travail en relais / Compte rendu d'activité / Circulation de l'information
- / Préparation de commandes
 - Méthodes et circuits de préparation / Techniques de prélèvement / Contrôles quantitatifs et qualitatifs / Erreurs de préparation de commandes et leurs conséquences
- / Emballage
 - Palettisation / Calage, emballage, sur-emballage / Identification
- / Expédition
 - Préparation et documents de l'expédition / Caractéristiques des véhicules
 - Tournées de livraison, plans de chargement et opérations de chargement
 - Spécificités produits / Flux d'informations associés aux opérations d'expédition
- / Tenue de stocks
 - Codification / Nomenclature / Enregistrement des mouvements / Inventaires
- / Informatique appliquée aux opérations d'entreposage
 - Fonctionnalités / Recherches / Mouvements / Applications
- / Perfectionnement de la conduite des chariots
 - Recherche de performance en sécurité / Manutentions spéciales / Travail en relais avec d'autres caristes
- / Mise en situation professionnelle reconstituée
- / Session Titre

VALIDATION

- / Titre Professionnel de cariste d'entrepôt. Le TP dispense son titulaire des CACES® chariots (catégories 3 et 5) pendant 5 ans
- / Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

LES + DE LA FORMATION

- / Formation à la conduite de chariots automoteurs de catégories 3 et 5
- / Formation de Sauveteur Secouriste du Travail (SST)
- / Prévention des risques et hygiène de vie
- / Une voie d'insertion professionnelle privilégiée
- / Un accompagnement dans les démarches administratives
- / Une mise en relation avec les entreprises

LES + DE L'ALTERNANCE (CONTRAT D'APPRENTISSAGE)

- / Un contrat de travail en CDD ou CDI
- / Un salaire pendant toute la durée du contrat
- / Une formation entièrement financée et rémunérée
- / Un rythme associant formation théorique et travail en entreprise
- / Un accompagnement par un maître d'apprentissage ou un tuteur en entreprise
- / Un accès à la carte d'étudiant des métiers ouvrant droit à davantage de réductions

LES AVANTAGES POUR L'ENTREPRISE

- / Prise en charge partielle ou complète du coût de la formation
- / Aide unique aux employeurs d'apprentis
- / Réduction générale des cotisations patronales
- / Possibilité d'exonération et d'aides de l'Etat via Pôle Emploi sous certaines conditions
- / Prise en charge des démarches administratives par AFTRAL
- / Pré-recrutement par les services AFTRAL



Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Cette fiche présente les grandes lignes de la formation. Toutes les informations complémentaires sont disponibles dans la fiche programme sur le site aftral.com.

Votre centre AFTRAL